

Conseil d'Administration
de la Régie Malouine de l'Eau

Mardi 17 juin 2025

N/Réf. : JP.VLS.76.06.2025

La réunion s'est tenue à 18h30 dans la salle de réunion de la Régie Malouine de l'Eau sous la présidence de Monsieur Guillaume PERRIN (Président)

Nombre de membres	Présents : M. Guillaume PERRIN (Président), M. Serge BESSEICHE (Président Délégué), Mme Anne-Katell LE ROUILLE (2 ^{ième} Vice-Présidente), Mme Anne Laure MOREAU, M. Abel KINIE, M. Pascal FLAUX, M. Johann LEUX, Monsieur GRAVRAND (CLCV).
En exercice : 12	
Présents : 7	
Ayant donné procuration : 1	
Absent(s) : 5	Absents excusés : M. Florian BIGAUD (1 ^{ER} Vice-Président), Mme Céline ROCHE, M. Olivier COMPAIN (4 ^{ième} Vice-Président), M. Jean Francis RICHEU, M. Pierre LE FILLEUL (UDAF 35), Monsieur Gérard MAVIAN (UFC que Choisir).
Votants : 8	

Assistaient également : M. PIERRARD, M. HAYS

Secrétaire de séance : M. Abel KINIE

ORDRE DU JOUR

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 25 Avril 2025
- 3- Rapport Annuel 2024 (RPQS 2024) - Présentation par M. Isambert du SMG 35
- 4- Demande de subvention Loi Oudin-Santini de l'association Burkina 35 - Présentation du projet par des membres de l'association
- 5- Dégrèvements « Warsmann »
- 6- Admissions en Non-Valeur
- 7- Informations diverses

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de Monsieur Guillaume PERRIN, Monsieur Abel KINIE est désigné secrétaire de séance.

2. ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix le précédent compte-rendu : il n'y a pas d'observation.

Vote : Adopté à l'unanimité (8/8)

3. RPQS 2024

Une convention a été signée avec le SMG 35 pour l'établissement du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable de la Régie.

Monsieur ISAMBERT du SMG 35, invité à présenter ce rapport, précise que ce rapport est établi avec les données transmises par la Régie et selon des indicateurs précis (rendement, pertes, vente d'eau, etc). Il indique également que ce rapport a plusieurs objectifs, la transparence d'une part et l'amélioration des connaissances d'autre part.

M. ISAMBERT présente les grandes lignes du RPQS 2024 de la RME et les points de comparaison avec les autres collectivités du département (RPQS 2024 joint aux convocations et disponible sur le site de la RME).

➤ Conformité Sanitaire (Contrôle ARS) : 100 %

Résultats du contrôle réglementaire (Source : ARS 35) :

	Nombre de prélèvements réalisés	% de conformité	Paramètre non conforme
Conformité bactériologique	85	100%	-
Conformité physico-chimique	85	100%	-

Commentaires sur la qualité des eaux distribuées (source ARS 35)

L'eau distribuée au cours de l'année a été de bonne qualité microbiologique. Elle est restée conforme aux limites réglementaires fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

Unité de distribution (UDI)	Teneur moyenne en nitrate (mg/l) [min – max]	Pesticides	Teneur moyenne en COT (carbone organique total) en mg/l [min – max]
Référence / Limite de qualité	50 mg/l	0,1µg/l par molécule	COT : 2 mg/l
UDI St Malo	13,1 [1,0 – 28,8]	Traces	1,6 [1,0 – 2,4]

Les trihalométhanes (THM) correspondant aux sous-produits de désinfection de l'eau, en lien direct avec le COT, sont soumis à une limite réglementaire de qualité de 100µg/l. Les valeurs varient entre 12 et 72µg/l sur le territoire de Saint Malo.

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

➤ Nombre d'abonnés :

Année	2023	2024	Variation
Nombre d'abonnés	38 433	38 888	+1.18 %

➤ Consommation moyenne par abonné : 73,4 m³/an/abonné (74 m³/abonné en 2023, 75,6 en 2022)

➤ Longueur du réseau : 321.9 km

➤ Volumes d'eau potable :

	2023	2024	Variation
Volumes mis en distribution	3 009 397 m ³	3 115 802 m ³	+ 3.5 %
Volumes comptabilisés (consommation)	2 843 510 m ³	2 854 087 m ³	+ 0.4 %
Volumes perdus	150 887 m ³	240 615 m ³	+59 %

➤ Rendements :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution [%]	88,2 %	87,9 %	92,0 %	95,0 %	92,3 %

➤ Indice Linéaire de pertes en réseau (ILP) :

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	3,36	3,38	2,12	1,28	2,05

➤ Taux d'Impayés :

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'impayés	0.75 %	0.73 %	0.66 %	0.58 %	0.80 %

Tarifs de la RME pour une consommation INSEE de 120m³ par an :

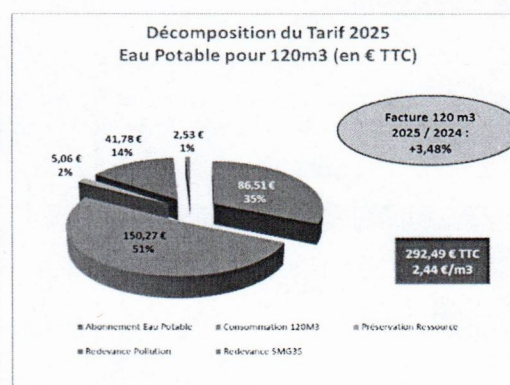
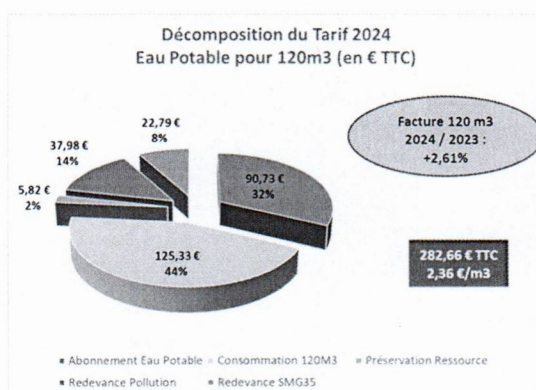
La RME a pour objectif de maintenir un investissement soutenu au niveau de **2 M€** par an, elle doit également tenir compte des augmentations éventuelles de l'achat d'eau et des redevances. La tarification du service de l'eau est délibérée par le Conseil d'Administration en fin d'année N-1. Les **tarifs 2025** ont été délibérés le **26 novembre 2024**.

Les tarifs de vente d'eau en gros du Syndicat de production EPSM ont connu une nouvelle augmentation (+5% par rapport à 2024, après des augmentations de 5.1%, 11.8%, 11.6% et 4.4 % les années précédentes).

En conséquence, le **Conseil d'Administration de la RME** a voté les tarifs suivants pour 2025 (hors supplément de prix lié à la contribution SMG35) :

Au 1er janvier 2025, les tarifs appliqués sont les suivants :

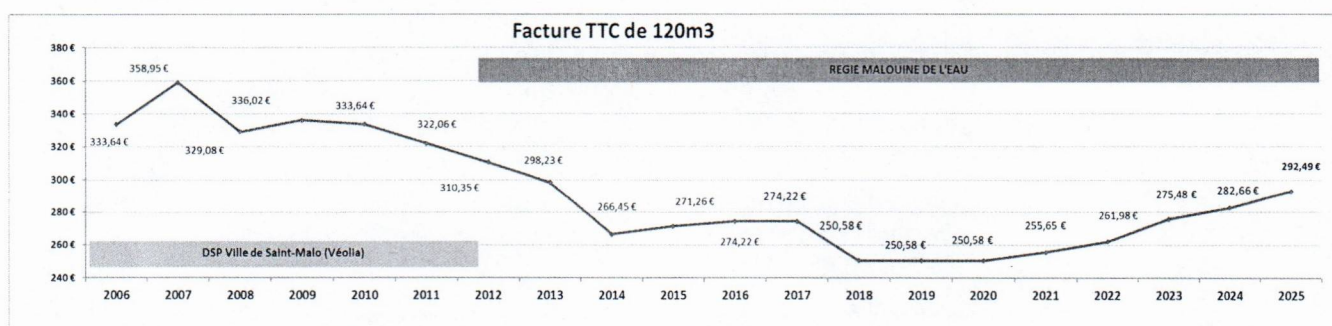
Diamètres compteurs	ABONNEMENTS 2025									
	15 / 20 mm	30 mm	40 mm	50 mm	60 / 65 mm	80 mm	100 mm	150 mm	incendie	Cpteur général
tarifs annuels HT	88 €	164 €	225 €	333 €	440 €	655 €	875 €	1 095 €	164 €	44 €
tarifs annuels TTC	92,84 €	173,02 €	237,38 €	351,32 €	464,20 €	691,03 €	923,13 €	1 155,23 €	173,02 €	46,42 €
Tarifs conso / m3	hors SMG		avec SMG							
0 - 120 m3	1,016 €		1,187 €							
121-200 m3	1,145 €		1,316 €							
201-1000 m3	1,602 €		1,773 €							
>1000m3	1,648 €		1,819 €							



L'augmentation des tarifs 2025, entrainera une augmentation de la facture 120 m³ de +3.48% par rapport à 2023, avec un montant de 292.49 €.

Ce montant reste malgré tout inférieur à ceux de 2013 et antérieurs.

Depuis 2007, c'est une baisse réelle de 66.46 € TTC pour une facture de 120m³ soit 19%.



Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix la prise d'acte du RPQS 2024.

Vote : Adopté à l'unanimité (8/8)

4 -DEMANDE DE SUBVENTION LOI OUDIN SANTINI DE L'ASSOCIATION BURKINA 35

Monsieur Guillaume PERRIN indique aux membres du CA que dans le cadre de la loi OUDIN-SANTINI, l'Association BURKINA 35 sollicite la RME pour une subvention de 2 000 € afin de permettre la réalisation d'un projet de réhabilitation de 3 forages sur la commune de BOALA au BURKINA FASO et que deux des membres de cette association sont venus présenter leurs actions.

Après une présentation des membres du Conseil d'Administration présents à La délégation de l'association, Monsieur Guillaume PERRIN invite la présidente de l'Association d'Aide au Développement de l'Afrique « Burkina 35 » à présenter les actions menées dans le cadre de cette association.

L'association d'aide au développement de l'Afrique « Burkina 35 » est une association départementale créée en 2005.

Elle concentre ses actions sur le développement global des villages des communes de PIBORE (41 000 habitants) et BOALA (38 000 habitants), avec notamment la création et la réhabilitation de forages pour améliorer l'accès à l'eau.

A ce jour : 31 nouveaux forages créés et 85 forages en panne réhabilités. En 2022, après plusieurs années d'attaques terroristes et deux coups d'état militaires, le capitaine Ibrahim TRAORE a pris le pouvoir.

Ce changement de régime a entraîné la dissolution de toutes les collectivités territoriales. En 2023, l'association avait dû suspendre ses actions au Burkina Faso en raison des risques terroristes.

Le retour progressif de la sécurité dans les zones d'intervention va permettre la reprise des activités de l'association en 2025.

Après discussion entre les membres du Conseil d'Administration, Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'attribution de cette subvention.

Vote : Adopté à l'unanimité (8/8)

5.DEGREVEMENTS « WARSMANN »

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente aux membres la liste des dégrèvements Warsmann proposés.

Le montant total des dégrèvements proposés est de 3 267,20 € HT : 1 079,28 € HT pour l'Eau potable et 2 187,92 € HT pour l'assainissement.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'adoption de dégrèvements Warsmann pour un montant total de 3 267,20 € HT.

Vote : Adopté à l'unanimité (8/8)

6.ADMISSIONS EN NON-VALEURS

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente aux membres la liste des propositions d'admission en non-valeur.

Elles se chiffrent à un montant total de 10 694,20 € : 5 064,12 € HT pour l'eau potable et 5 630,08 € HT pour l'assainissement.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix les admissions en non-valeur pour un montant total de 10 694,20 €.

Vote : Adopté à l'unanimité (8/8)

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 Travaux de renouvellement de canalisations et branchements AEP

→ Rue des Ajoncs, Genêts, Ville es Houx : travaux terminés

→ Rue René Godest : travaux terminés

→ Rue du Général Patton :

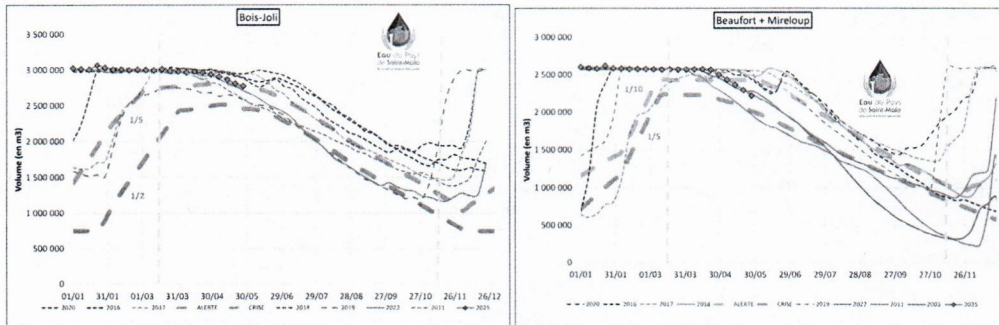
- La conduite supprimée du secteur 4 (entre l'avenue de Lorette et les Néréides) devait être raccordées et mise en service semaine 25 ou 26 mais des difficultés rencontrées lors des essais pression nous obligent à reporter après l'été.
- Le tronçon entre le secteur 4 et le secteur 5 ne pourra être posé qu'après l'été (impossible tant que le mur en pierre n'est pas terminé).
- Le raccordement du secteur 5 et de la conduite gravitaire se fera après la pose du tronçon au niveau des Néréides, donc après l'été.
- Les réfections définitives en enrobé du secteur 5 qui doivent se faire de nuit seront programmées fin septembre ou en octobre.

→ Travaux prévus pour le second semestre :

- Rue du Général Patton secteur 3
- Rue des Guimerais
- Rue des Cottages
- Rue de la Crosse et Pie qui Boit (en 2026 ?)

7.2 Ressource en eau

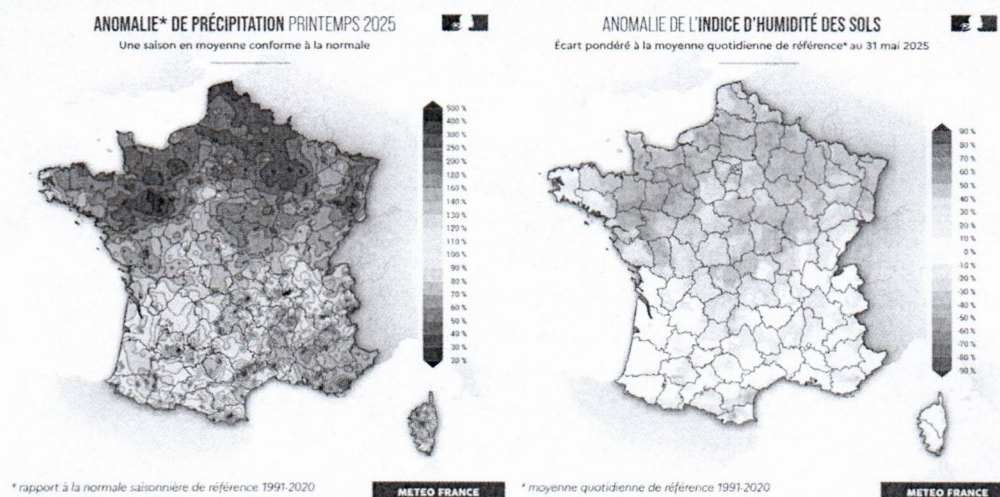
Les barrages de Beaufort et du Bois Joli ne sont plus en débordement depuis fin avril, avec des débits de cours d'eau qui diminuent fortement.
La vidange a été précoce et la situation de la ressource est fragile.
La demande en eau à l'échelle d'EPSM est supérieure de 5 % à celle de 2022.



A la suite du comité de gestion de la ressource en eau 35 du 13 juin, nous sommes passés en vigilance sécheresse sur le département.
La situation est assez originale puisque ce sont les départements du nord de la France qui présentent les déficits de précipitations les plus marqués.

Plus largement, c'est tout le nord de l'Europe qui est concerné.

La situation sur l'Europe étant, à date, assez proche de celle de 1976.



Cette information a été mise en ligne sur le site de la RME.
Nous allons demander aux services communication de la ville et de SMA de la relayer également.
Un mailing va être fait à l'ensemble de nos abonnés pour lesquels nous disposons d'une adresse mail.

7.3 Marchés publics attribués :

a) Acquisition de 8 véhicules utilitaires avec reprise des véhicules anciens

9 candidats ont retiré le dossier de consultation.

5 candidats ont présenté une offre mais seules 3 candidatures ont été jugées recevables.

L'analyse des offres a conduit à retenir la proposition de Berrezai Citroën pour un montant global de 213 098,26€ HT (après déduction des 67 333,34€HT de reprise des anciens véhicules).

Les offres classées respectivement 2ème et 3ème sont Kertrucks Renault (266 300,00 €HT) et Noyal Poids Lourds Nissan (248 950,00 €HT).

b) Copieur multifonction

Le marché actuel de location d'un copieur multifonction (SHARP) arrivant à terme en septembre, une consultation a été réalisée auprès de 3 prestataires (Générale de Bureautique, Koesio, ODY-C).

Seuls deux ont répondu.

Après analyse des offres, Général de Bureautique a été retenu pour la location d'un copieur RICOH pour un montant estimatif de 26 229,72 €HT sur la durée total du marché (22 trimestres).

7.4 Révision du PLU

Dans le cadre de la révision du PLU de la ville de Saint-Malo, EPSM a été interrogé sur la disponibilité de la ressource en eau.

Dans sa réponse, le syndicat de Production rappelle la situation de déficit structurel de ressources en eau potable et précise les solutions de sécurisation actuellement étudiées (REUT et réhausse du barrage de Beaufort) pour répondre à un besoin de 9,2 Mm3/an à l'échelle du territoire d'EPSM.

Il est également précisé que ces solutions ne verront pas le jour avant plusieurs années (prévisions : 2031 pour la REUT et 2034 pour le barrage).

La création de 5 305 logements supplémentaires prévue dans le PLU correspond à une augmentation de la demande en eau d'environ 415 000 m3 supplémentaires par an (+16%).

La promotion des économies d'eau potable permettrait de réduire la consommation d'environ 15%. Pour ce faire, il est envisageable de prescrire ou de fournir du matériel hydro-économe et en réducteur de pression pour équiper les logements.

L'étude sur la réduction de la pression sur les réseaux de distribution initiée par EPSM et RME va permettre également d'avancer dans ce sens.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h45

Dates des prochaines réunions

- Mardi 16 septembre 2025 - 18h30
- Lundi 24 novembre 2025 -18h30
- Mardi 16 décembre 2025 - 18h30
-

Le Président de la Régie Matouine de l'Eau,

Guillaume PERRIN

Le secrétaire de Séance

ABEL KINIE'